



**La Ville de Colmar**  
Ville : 70251 habitants  
Chef lieu du département du Haut-Rhin  
**recrute**  
**pour le service de la Police Municipale**  
**un(e) policier(e) municipal(e)**  
**à temps complet**

**Missions :**

Sous la responsabilité du chef de la Police Municipale, vous serez chargé(e) de veiller au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Vos missions seront les suivantes :

- veiller au respect des pouvoirs de police du Maire,
- appliquer les missions dévolues à la police municipale dans le respect des dispositions légales et réglementaires,
- participer aux missions d'ilotage et de sécurisation de l'espace public (patrouilles pédestres et véhiculées),
- veiller au respect du code de la route et du stationnement,
- surveiller et sécuriser les abords des établissements scolaires,
- veiller au bon déroulement des manifestations publiques et cérémonies, etc.,
- relever et faire cesser les infractions,
- rédiger et transmettre des écrits professionnels afin de rendre compte des événements survenus pendant le service et des dispositions prises,
- informer et orienter les publics en garantissant une relation de proximité.

*Liste des activités non exhaustive qui peut varier en fonction des besoins et des obligations du service*

**Profil :**

Cadre d'emplois des agents de Police Municipale titulaire de la fonction publique territoriale, catégorie : C

Une expérience significative dans un poste similaire est souhaitée

Permis B exigé

**Savoirs :**

Connaissances indispensables des pouvoirs de police du Maire et de la réglementation

Maîtrise exigée de la rédaction administrative et judiciaire et de l'outil informatique

**Qualités :**

Vous possédez des qualités relationnelles, le sens du service public, ainsi qu'un esprit d'équipe

Vous savez garder votre sang-froid en toute occasion

**Conditions de travail :**

35h par semaine selon planning, du lundi au dimanche

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + titres restaurant

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser avant le 19/01/2018 à :

**Monsieur le Maire de la Ville de Colmar**  
**Direction des Ressources Humaines**  
**1, Place de la Mairie**  
**B.P. 50528**  
**68021 COLMAR Cedex**